

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I05310200010792 du 19/07/2025 12:04:02

(NF525) Sign. : B 0455 f0YB

Shop & Qo - Encaissement Version 14.1.2515.3 12/06/2025

Nombre d'impression : 1 du 19/07/2025 12:04:19

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée	Magasin :	Client (562) :	Adresse de livraison
	BV BUROSUN SAS 584 ZA porte du Quercy 47500 MONTAYRAL FRANCE Tel : 0553752128 Email : bv.montayral@bureau-vallee.fr Tel SAV : 0553752128	Entreprise Privée ACES 825 Route BERTHOUMIEUX 46250 CAZALS FRANCE Siren : . TVA intra. : .	Entreprise Privée ACES 930 ROUTE DE MAZIERES 46700 MONTCABRIER FRANCE

Facture n°I05310200010792 Du 19/07/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 19/07/25 12:04	405152956 / BV 3001SC CARTON PAP BLANC A4 80G 5X500F 144CIE PRIX MINI	1	16,21 €	20,00 %	3,24 €	16,21 €
Emporté 19/07/25 12:04	79383065 / 3302E MANIFOLD INTERVENTION 29,7X21 DUPLI EXA	2	8,32 €	20,00 %	3,33 €	16,65 €
Emporté 19/07/25 12:04	79417646 / 420206E 50 CHEMISES FOREVER 170 BLEU	1	5,82 €	20,00 %	1,17 €	5,82 €
TOTAL HT						38,68 €
TOTAL TVA						7,74 €
Total TTC						46,42 €

Vous avez été accueilli(e) par FILLOL Loïc(Id:65)
(CAISSE 1 2)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	38,68 €	20,00 %	7,74 €	46,42 €

Règlements
19/07/2025 12:04:02 - CB
46,42 €

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT

A0000000421010
CB
le 19/07/25 à 12:04:02
BUREAU VALLEE
47MONTAYRAL
4103441
30004
Siret 92172733500017
#####7026
9BE5E9403C1276C7
001 000009
C @
No AUTO:754129
MONTANT

46,42 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT A
CONSERVER

Portable : 06.77.52.00.08	Tél. : 06.77.52.00.08	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros. Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

BUROSUN SAS 584 ZA porte du Quercy 47500 MONTAYRAL FRANCE
SAS Au capital de 80000€ Siret : 92172733500017 SIREN : 921727335 N° RCS : AGEN 8921727335 - TVA : FR10921727335 Cedo APE 4762Z